

B E Y O Ğ L U

DIRECT.: Beyoglu, Istanbul Palace, Impasse Olivo — Tél. 41892
REDACTION: Galata, Eski Banka Sokak, Sen Piyer Han 2ci kat
Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison
KEMAL SALIH-HOFFER-SAMANON-HOULI
Istanbul, Sirkeci, Aşirefendi Cad. Kahraman Zade H. Tél. 20094-95

Directeur-Propriétaire: G. Primi

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Les exercices d'extinction des lumières à Beyoglu

Les essais d'extinction des lumières à Beyoglu ont eu lieu hier soir suivant le programme arrêté.

A 21 h. 30, au signal donné par les sirènes, la ville a été plongée dans l'obscurité. Toutefois, le ciel était étoilé et la nuit claire. En outre, la moitié seulement des grands lampadaires de l'avenue de l'Indépendance avaient été éteints. Les autres continuaient à brûler sous une sorte de housse en toile bleue et discrète, du plus curieux effet. Le spectacle de l'alignement, à travers la Grand'Rue, de points bleus, entourés d'une sorte de halo était bizarre. Il rappelait assez fidèlement l'aspect d'une nuit de brouillard.

Il y avait foule, dans les rues. Beaucoup de citadins avaient tenu, en effet, à éprouver eux-mêmes les sensations de cette soirée unique. Quelques dames et quelques filles n'avaient pas craint les surprises des ténèbres et s'étaient glissées parmi les promeneurs. Le service d'ordre était parfait.

En général, on peut dire que les instructions ont été scrupuleusement observées. De temps à autre, une fenêtre s'allumait, une main distraite ayant touché un commutateur. Et au milieu des ténèbres ambiantes, cela produisait des effets inattendus, fulgurants. Mais aussitôt la lumière inopportune s'éteignait. De loin en loin, l'éclair bref du magnésium signalait à l'attention des passants le zèle des journalistes en quête du document photographique rare.

Le contrôle

Des autos spéciales, dont les phares étaient masqués également par des étoffes bleues, conduisirent les membres de la commission de contrôle à la place du Taksim et, de là, en différents endroits de la ville, pour constater de visu si toutes les instructions étaient suivies aussi bien par la population que les représentants de l'autorité. La commission était composée de MM. Hüdaï, gouverneur-adjoint, Salih, directeur de la police, le lieutenant - colonel d'état-major, Şikrî, İhsan, directeur des services d'extinction, Necmeddin, spécialiste pour les gaz, le sous-gouverneur de Beyoglu, etc. A 21 h. 35, on vit venir deux avions qui ont pris la direction Pont-Taksim - Kurtuluş et ont fait le tour de la ville pour constater si toutes les lumières avaient été éteintes. L'avion qui survolait Kasım-Paşa a signalé, par une fusée verte, qu'en cet endroit, les précautions voulues n'avaient pas été prises comme indiqué.

Sapeurs-pompiers et ambulances

A Kasım-paşa, Osmanbey, Taksim, Kurtuluş, Halicoglu et Firuzaga, des brigades de sapeurs-pompiers ont fait, avec leurs masques, des exercices d'extinction tout comme si des bombes avaient provoqué des incendies. Ces essais ainsi effectués ont réussi pleinement.

D'autre part, des autos de secours et les autos-ambulances dans lesquelles étaient montés des médecins, parties du siège du sous-gouvernement de Beyoglu, se sont portées aux endroits où paraient des appels. Ces essais également ont eu lieu avec plein succès.

A 22 heures exactement, le signal que tout était terminé, a été donné et de toutes parts les lumières ont jailli.

Le rapport qui sera remis aujourd'hui par le commandant des forces aériennes permettra de se rendre compte si l'y a eu des lacunes techniques. Mais d'une façon générale, abstraction faite de quelques petites défaillances, ça et là, (vite réparées à la suite des injonctions des agents de police, notamment à Tozkoparan et Hisar Bogazi), les essais ont été parfaits.

Dans le courant du mois de janvier prochain et à une date qui sera communiquée, les mêmes essais auront lieu du côté d'Istanbul.

Les nouveaux achats d'avions

Faisant suite au projet de loi relatif à l'impôt d'aide à l'aviation et qui viendra en discussion mercredi prochain au Kamutay, le gouvernement a déposé un second projet de loi demandant l'autorisation de prendre des engagements pour procéder à l'achat d'avions jusqu'à concurrence de 21.500.000 Ltqs.

Au temple de Yuksek-Kaldirim

Aujourd'hui, dans l'après-midi, à 17 heures 30, une cérémonie commémorative de Hanuka, aura lieu au Temple Israhélite de Yuksek Kaldirim.

Les travaux du Kamutay

La séance d'hier

Dans sa séance d'hier, tenue sous la présidence de M. Refet Canitez, le Kamutay a approuvé :

1. — La modification de la liste annexée à la loi concernant les traitements unifiés des employés de l'Evkaf.

2. — L'adjonction d'un paragraphe à la loi relative aux droits à percevoir pour les avions.

3. — A la ratification de la peine de mort prononcée contre les nommés Nihoglu Süleyman et Mehmet oglu Hasan.

Une motion demandant la modification de l'article 1 du projet de loi de l'impôt sur les bénéfices ayant été acceptée, cet article a été renvoyé à la commission aux fins d'examen et la discussion des autres articles a été remise à plus tard.

On adopte en première lecture le projet de loi portant prorogation pour 10 ans des dispositions des traités d'amitié et de neutralité conclus avec les Soviets et des protocoles y afférents ainsi que la convention conclue avec la Yougoslavie pour l'extradition des criminels.

La prochaine séance aura lieu lundi.

La Compagnie des bateaux de la Corne d'Or reprendra-t-elle son activité ?

Des actionnaires de l'ex-Compagnie des bateaux de la Corne d'Or, ont, par acte notarié, adressé un protêt à qui de droit. Ils ne trouvent pas justifié l'arrêt du trafic. Une assemblée générale des actionnaires sera tenue le 7 janvier 1936. Si elle décide que la compagnie doit reprendre son activité, des démarches seront faites en conséquence.

Me Narliyan, membre du conseil d'administration et avocat de la Société, a dit à cet égard :

— On connaît les raisons pour lesquelles on a dû cesser l'exploitation, vu les pertes subies depuis deux ans. Nonobstant, la Municipalité a insisté pour avoir sa part en sa qualité d'associée, mais sans prendre en considération les pertes nous accusant ainsi à cette situation. Or, nous sommes prêts non pas à donner 8, mais 9 % à la Municipalité, mais sur les bénéfices nets et non sur les recettes. Quoi qu'il en soit, le fait que la Municipalité s'est chargée de l'exploitation, nous satisfait. En effet, elle vient de faire elle-même l'expérience et nos renseignements nous permettent d'assurer que depuis le 22 décembre 1935, date de son exploitation, elle a 600 Ltqs. de dépenses par jour et 550 Ltqs. de recettes, soit une perte sèche journalière de 50 Ltqs. — sans compter qu'elle a licencié 30 employés et qu'elle se sert de 6 bateaux au lieu de 8.

A la prochaine Assemblée générale des actionnaires, nous serons obligés de mettre à l'ordre du jour la question de la reprise de notre exploitation puisqu'elle a été soulevée par certains. A la condition que la Municipalité ne réclame pas une part, et qu'on supprime les services d'autobus entre Eyyup et Keres-tecil, il sera possible de trouver une nouvelle combinaison.

Les meurtriers de Dollfuss

Vienne, 21 A. A. — La cour mar-tiale condamna l'ex-directeur de la Sûreté, Steifly, à 4 ans de réclusion pour complicité dans l'assassinat de Dollfuss.

Pour le titre de champion du monde des poids moyens

Paris, 21 A. A. — Le canadien Lou Brouillard battit le Belge Gustave Roth aux points, en quinze reprises. Ce match visait à désigner un challenger au Français Marcel Thill, pour le titre de champion du monde des poids moyens.

Brouillard à Londres

Londres, 21 A. A. — Un épais brouillard recouvrit hier soir le sud et le centre de la Grande-Bretagne. Un assez grand nombre de navires durent jeter l'ancre au large et ne purent entrer dans le port qu'avec de grands retards.

Le prix de l'argent métal

New-York, 21 A. A. — Le prix de l'argent en barre importé descendit à 51 cents 75. C'est le prix le plus bas enregistré depuis le 10/10/1934.

Paul Bourget est au plus mal

Paris, 21 A. A. — Le célèbre romancier Paul Bourget est dans un état alarmant.

Le gouvernement de Londres demande aux puissances méditerranéennes de prendre des précautions "militaires et navales"

La réserve des milieux parisiens

Tout espoir de règlement à l'amiable est exclu, affirme M. Chamberlain

Londres, 20 A. A. — Du correspondant de Havas :

L'Angleterre fit des démarches auprès des puissances méditerranéennes pour demander à ces gouvernements s'ils prirent des précautions militaires et navales en prévision de difficultés sur-gissant éventuellement à la suite de l'application des sanctions et si elles sont disposées à pratiquer une politique d'étroite collaboration en cas d'attaque dirigée contre la flotte britannique.

On souhaite à Londres que l'on évoque à Genève cette question avant la discussion du renforcement des sanctions. On rappelle que Sir Hoare attirera, hier, l'attention des Communes sur le caractère urgent et capital de l'assistance mutuelle sans réserve.

Paris, 21 A. A. — Les milieux officiels ne confirment ni n'infirment la nouvelle de Londres disant que le gouvernement britannique demanda aux puissances méditerranéennes si elles prirent toutes les précautions militaires et navales nécessaires en cas de difficultés surgissant à la suite de l'application des sanctions.

On se borne à faire observer que le gouvernement français élucida la question de l'application de l'article 16 dans ses notes à Londres du 18 et du 26 octobre.

On rappelle, en outre, que M. Laval, dans son dernier discours à la Chambre, cita l'article 16 par son allusion directe aux engagements d'assistance découlant de ce texte pour la France.

Le Conseil se réunira le 20 janvier

Genève, 20 A. A. — L'ordre du jour provisoire de la 86ème session ordinaire du conseil, qui commencera le 20 janvier, fut publié ce soir. Il contient comme point principal le conflit italo-éthiopien. Le communiqué officiel n'indique aucun élément concernant le traitement ultérieur de cette question.

L'ordre du jour contient ensuite quelques questions d'actualité. On prévoit pour le 7 janvier une nouvelle session du comité des experts pour la répression internationale du terrorisme. Ce comité, qui avait été désigné après l'attentat de Marseille, ne siègeait pas depuis une année.

On ne s'attend pas, à Genève, à une réponse officielle italienne

Genève, 21 A. A. — On ne s'attend plus à une réponse officielle italienne aux propositions Laval-Hoare à la suite des derniers débats de Genève et de la Chambre des Communes.

La seule réponse italienne prévue serait faite par un communiqué du Grand Conseil Fasciste. Ce communiqué enregistrera probablement le retrait des propositions de paix anglo-françaises et rejettera la responsabilité de l'échec des négociations pacifiques sur les autres puissances.

Les milieux bien informés déclarent que la réponse originellement rédigée par le gouvernement italien n'était pas défavorable au plan Laval-Hoare, mais contenait de très sérieuses réserves.

SOUS PRESSE

Les décisions du Grand Conseil Fasciste

Rome, 21 A. A. — Le Grand Conseil Fasciste a tenu hier soir une réunion au Palazzo Venezia.

Rome, 21. — Le Grand Conseil du parti fasciste a voté par acclamations un ordre du jour par lequel il constate que :

Devant les contradictions et l'indécision de la conduite des pays sanctionnistes ;

Le peuple italien demeure inébranlable d'accord dans la défense très ferme de son droit ;

A offert par le plébiscite de l'or la preuve imposante de sa volonté de résistance et de victoire ;

Le Grand Conseil envoya un salut con-

Graves paroles de M. Chamberlain

Londres, 21 A. A. — Dans un discours qu'il prononça hier à Birmingham, M. Neville Chamberlain déclara notamment :

« Les propositions de Paris sont mortes. Elles ont même eu leurs funérailles à Genève. Nous devons maintenant revenir à la politique des sanctions, car tout espoir de règlement amiable est exclu. Nous devons tout être prêts à résister à une attaque éventuelle. La Grande-Bretagne se prépare à restaurer ses forces défensives. »

Les « sanctionnistes » acharnés

Londres, 21 A. A. — M. Mander, député libéral, préconisa hier d'inviter le gouvernement des Etats-Unis à se joindre à la S. D. N. afin d'obtenir un avis consultatif de la Cour de La Haye sur la position légale de l'Italie à l'égard du Canal de Suez après sa violation du pacte de Paris et des autres traités.

Lord Cranborne, sous-secrétaire aux affaires étrangères, déclara que pareille action ne présentait pas une réelle utilité.

L'escadre anglaise retourne à Gibraltar

Lisbonne, 21 A. A. — L'escadre britannique qui se trouvait depuis quelques jours à Lisbonne, a appareillé pour Gibraltar.

La collaboration franco-britannique et M. Herriot

Londres, 21 A. A. — M. Herriot, dans un message qu'il adressa hier à l'association pour le développement touristique industriel en Angleterre, dit notamment :

« Je forme des vœux pour que l'Angleterre et la France puissent contribuer en étroite coopération avec les autres nations, à dissiper les malentendus et à préparer un heureux avenir. »

La position du cabinet Laval

Paris, 21 A. A. — Lundi se déroulera un débat au Sénat sur les Ligues et vendredi un débat à la Chambre sur la politique extérieure. Les journaux supputent l'issue des débats. Ils estiment généralement que la position du cabinet Laval est renforcée. Tout semble, en effet, indiquer que, sauf événement imprévu, la majorité reste acquise au gouvernement.

La presse de gauche, cependant, rappelle que Sir Hoare est tombé, et le plan de Paris enterré. Elle se demande ce que donnera le prochain scrutin. Elle pense que l'heure du pointage ne sera pas exempte d'émotions.

Le « Populaire » écrit : « Un des deux signataires du plan de Paris est mort. La responsabilité de M. Laval est plus lourde que celle de Sir Hoare, car il est l'inspirateur, l'auteur véritable d'un acte que la conscience universelle condamne. »

A propos de la démarche britannique auprès des puissances méditerranéennes en vue de l'organisation de l'assistance mutuelle, «L'Œuvre» écrit :

« L'Angleterre rencontrera un plein succès dans sa démarche. Les gouvernements français et anglais veulent tout mettre en action avant l'attaque italienne éventuelle. »

L'attitude des Etats-Unis

Washington, 20. — Dix-sept jours n'ont pas suffi au groupe Hearst pour publier un éditorial attaquant la politique de la Ligue contre l'Italie. Après avoir dit que le mot « sanctions » masque de véritables actes de guerre contre le peuple italien, l'éditorial «Hearst» affirme que le but du gouvernement américain doit être le maintien de la paix pour les Etats-Unis et non pas celui d'intervenir dans une question qui ne concerne pas l'Amérique.

La situation militaire

Les avions italiens déploient une activité intense

Ras Desta Danitéou est à quelques journées de marche des avant-postes de Dolo

La station de l'E. I. A. R. a radiodiffusé, hier, le communiqué officiel suivant, No. 76, transmis par le ministère de la presse et de la propagande italien : Le maréchal Badoglio télégraphie :

Nos détachements ont battu, hier, et dispersé après un vif combat, une colonne abyssine au Sud d'Abbi Addi, dans le Tembien. Un sous-officier et un Ascar ont été tués ; quinze soldats nationaux ont été blessés. Les pertes ennemies sont importantes.

Nos avions ont bombardé les formations ennemies à cheval sur le Tacazzé, dans la région de Mai Tinet.

Les chefs et les notables du rer Abdullah (Ogaden), ont tenu l'assemblée habituelle de leur tribu et ont confirmé leur pleine soumission aux Italiens. Leurs guerriers ont été encadrés et organisés dans nos formations de «dou-bat».

Front du Nord

Tout en déclarant à Addis-Abeba que l'on manque d'informations sur les opérations dans le Tigré, on parle néanmoins de «mouvements» tournants sur les deux ailes italiennes et même de la pénétration des Abyssins dans les faubourgs de Makallé. L'A. A. communique à ce propos :

Rome, 20 A. A. — On déclare officiellement qu'il n'y a pas de troupes éthiopiennes dans le voisinage de Makallé et d'Azoum.

L'action aérienne

On reçoit d'abondants détails sur l'activité de l'aviation italienne : Makallé, 20. — A la suite du bombardement effectué le dix-huit, au Sud-Ouest de Makallé, une colonne ennemie s'est débandée. Les Abyssins marchaient dans la direction du Nord.

Concernant l'action aérienne annoncée par le communiqué No. 75, on apprend

Pour la révision des traités des 1919-20 ?

Londres, 21 A. A. — Treize membres de la Chambre des Communes ont déposé au bureau une motion priant le gouvernement de prendre des mesures pour une révision des traités de paix de 1919 et 1920.

Le procès des conspirateurs bulgares

Sofia, 21 A. A. — Le tribunal a décidé que le procès des conspirateurs du 3 octobre se déroulera dorénavant à huit clos.

Damian Veltcheff répondit à l'accusation en protestant de sa complète innocence et en se disant convaincu que le tribunal ne pourra que l'acquitter.

Le conseil législatif palestinien

Jérusalem, 20 A. A. — Il se confirme officiellement que des invitations ont été lancées pour la convocation des chefs de partis arabes de constituer un conseil législatif. Les chefs de partis juifs ont été convoqués également pour la journée suivante, c'est-à-dire pour dimanche.

La presse de Palestine dit que le chef du conseil serait un fonctionnaire britannique, mais non pas le commissaire supérieur. Sur un total de 88 membres, 16 seront élus et dix nommés. Parmi les 16, il y aura huit mahométans, trois chrétiens et cinq juifs. Les dix nommés seront les maires de quatre villes et six fonctionnaires supérieurs du gouvernement. Même si les Arabes et les Juifs restaient dans l'opposition, le haut-commissaire pourra gouverner par décret.

En Extrême Orient

Nankin, 21 A. A. — L'ambassadeur japonais Ariyoschi termina sa visite à Nankin avec un entretien de deux heures avec le ministre chinois des affaires étrangères. On affirme dans les milieux japonais que l'entretien n'aboutit à aucun résultat. Ariyoschi critiqua la composition du conseil politique de Hopei et Tchahar, ce qui rendrait difficile la possibilité d'une entente.

que les appareils italiens ont effectué six bombardements dans la région du Tacazzé, contre quelques colonnes abyssines. Les troupes abyssines ne portaient pas leurs voiles blancs habituels, mais des voiles de couleur kaki afin de mieux se confondre avec le terrain. Néanmoins, le bombardement a été efficace.

Les chemises noires au combat

Concernant les derniers combats, on fournit les précisions suivantes :

Makallé, 20. — Dans cette région également, tout comme sur le Tacazzé, les Chemises Noires ont participé à la réaction des troupes érythréennes, contre les Abyssins, par d'irrésistibles attaques à la baïonnette, contraignant les Abyssins à la fuite à l'abandon de la zone d'infiltration sur la rive gauche du Tacazzé.

Front du Sud

Dolo, 20. — L'activité de l'aviation italienne sur ce secteur est particulièrement intense. Hier, des escadrilles ont bombardé les concentrations des avant-gardes ennemies au Nord de Dolo.

On affirme que l'armée du Ras Desta continue lentement sa marche et se trouve avec de gros effectifs à peu de jours de marche des lignes italiennes.

Les fournitures d'armes à l'Abysinie

Djibouti, 20. — Les journalistes italiens annoncent que les munitions destinées à l'Ethiopie sont dirigées à travers la route de Zeila-Berbera, suivant un rythme toujours plus accéléré. Les transports seraient assurés par des chauffeurs militaires britanniques.

Les envois de troupes

Naples, 21 A. A. — Le vapeur «Lombardia» est parti pour l'Afrique Orientale avec 400 soldats de la division «Tevere» et 800 ouvriers.

La conférence navale

Londres, 21 A. A. — La conférence navale qui s'est ajournée jusqu'au 6 janvier n'a pas pu encore se mettre d'accord au sujet des propositions britanniques.

Paris, 21 A. A. — Le ministre de la marine, M. Piétri, fit son rapport devant la commission de la marine du Sénat sur les débats navals à Londres. Le comité du Sénat souligna le point de vue que la France ne pouvait se lier que pour un court terme et qu'elle ne devait pas donner son assentiment à un système de limitation de l'armement naval, qui rappellerait la convention navale de Washington.

Chaliapine au Japon

Londres, 21 A. A. — Le fameux chanteur Chaliapine est parti pour le Japon.

La défense passive contre les avions

A l'occasion des expériences d'extinction des lumières, qui ont été faites hier soir, il nous a paru intéressant de reproduire l'article ci-après que publie notre confrère le "Zaman", sous la signature de M. M. Belg. C'est une étude d'ensemble des moyens à employer pour dérouter les attaques aériennes :

Les villes les plus peuplées sont celles qui sont les plus exposées à subir des attaques aériennes, attendu que, grâce à des dispositifs spéciaux, les avions peuvent, les nuits, mieux opérer sans se faire voir ni entendre. Les villes les mieux éclairées servent surtout à leur montrer le chemin.

Les points de repère des aviateurs

D'autre part, les eaux claires de la mer, malgré toutes les précautions prises pour éteindre ou masquer les lumières, serviront toujours de guide aux avions ; tel sera le cas pour le Bosphore et la Corne-d'Or qui serviront de points de repère à l'aviation ennemie. Même les ponts que, du ciel, on aperçoit par les lignes noires qui se reflètent sur l'eau, sont un empêchement à masquer complètement la ville.

En l'état, le résultat le plus profitable que l'on puisse obtenir en éteignant ou en masquant les lumières, c'est, à mon avis, celui qui résulterait de la préservation contre le danger aérien des points qui sont les plus exposés à des attaques et les objectifs que celles-ci visent.

On peut admettre aussi d'une façon générale, que l'on ne doit pas se contenter de faire l'obscurité sur les points les plus visés et sur leurs alentours immédiats, mais sur le plus grand rayon possible, ce qui veut dire qu'un signal donné dans tous les endroits, — y compris les plus petits villages de la banlieue — les instructions concernant la ville elle-même doivent être scrupuleusement appliquées. Toutes ces dispositions mettent les aviateurs dans la nécessité de jeter leurs bombes au jugé, ce qui réduit les possibilités des coups portants.

Il ne faut pas perdre de vue qu'il suffit aux avions de repérer un village quelconque dont les feux ne sont pas éteints, pour y jeter des bombes ; leur but, en l'occurrence, étant de provoquer des incendies dont la leur leur permettra de s'orienter et d'annuler ainsi tout ce qui aura été fait pour préserver la ville de leurs attaques.

Ce qui s'impose en temps de guerre

Examinons maintenant quelles sont, d'une façon générale, les mesures prises :

Dès la déclaration de la guerre, les lumières sont réduites pour toutes les rues au degré strictement nécessaire en vue d'assurer un minimum de circulation. En l'état, les réclames lumineuses sont interdites.

En temps de pluie ou de brouillard, on peut renforcer la lumière, mais au degré jugé nécessaire par les autorités locales pour assurer la circulation. Dans ce cas, les lampes indispensables et les lampadaires électriques que l'on est obligé de conserver sont, les premières, surmontées d'un abat-jour et les secondes sont peintes de couleur bleue foncée. Pour éviter la réfraction de la lumière, au pied du support des lampadaires, on couvre cette partie du sol de cendre, de poudre de charbon ou de suie.

Dans les villes qui, comme Istanbul, sont éclairées à l'électricité et au gaz, il est plus utile de supprimer complètement ce dernier, parce que, à un moment donné, il est plus difficile d'obtenir l'extinction immédiate, comme tel est le cas pour l'électricité dès qu'on a interrompu le courant.

Il semblerait que le plus simple serait de couper le courant à l'usine même et instantanément ; dans la pratique, ceci présente divers inconvénients, à savoir : des machines dont l'emploi est de rigueur, s'arrêteraient ; sur les routes, des accidents se produiraient sur les lignes de chemins de fer et dans certaines fabriques, l'arrêt brusque de la machine causerait des dégâts.

La portée des simulacres d'attaques

On voit par tout ceci que l'extinction des lumières n'est pas aussi facile que cela paraît dès l'abord et qu'il y a beaucoup de mesures qui doivent être prises à l'avance. Voilà pourquoi dans les grandes villes, des essais doivent être faits pour combler les lacunes qu'ils révéleraient.

Nous devons ajouter que, d'après leur vitesse actuelle, les avions peuvent couvrir 35 kilomètres en 10 minutes. Voilà pourquoi les villes et les gares sont sujettes à des attaques pouvant se réaliser subitement et qu'il est nécessaire de réduire leur lumière au strict minimum. Aussi, le point le plus important est-il d'être prévenu de l'arrivée des avions et de donner à temps le signal convenu. Celui-ci est donné, par exemple, pour Istanbul, par des sirènes. Mais il peut se faire qu'elles ne soient pas entendues de très loin ; on peut remédier à ceci en donnant ce signal par téléphone ou par télégraphe.

Pour nous résumer, on doit prendre, en temps de guerre, toutes les mesures susceptibles non seulement de ne pas mettre en évidence un point, un objet quelconques, mais aussi de rendre inefficace au moins une attaque aérienne.

La direction de la police met en adjudication, le 10 janvier prochain, la fourniture de 4.000 paires de chaussures au prix de 5 livres la paire.

Au MAXIM
la talentueuse et incomparable chanteuse !
le rossignol argentin
Mlle VIDALI
et les danseurs mondains
Le TRIO CIMARRO
marchent de triomphe en triomphe

Aujourd'hui Samedi et demain Dimanche
MATINEES THES-DANSANTS, VARIETES

Ce soir Samedi **SURPRISES AUX DINERS**

Les Réveillons de la Noël et Jour de l'An s'annoncent brillamment. les tables s'enlèvent à vue d'œil.

Incessamment DEBUTS, DEBUTS MISS ESPAGNE 1934
la plus belle et la plus célèbre danseuse espagnole
LE DUO LANDHOFF
acrobates musicaux de salon

Les articles de fond de «L'Ulus» L'argent turc

La semaine de l'Épargne et des Produits nationaux, a fourni l'occasion d'échanges de vues très profitables sur la valeur de notre argent. Le président du conseil, dans son allocution du jour de l'ouverture de la semaine en question, a démontré que la solidité de notre monnaie n'est pas seulement une question de confiance et de foi. Il a indiqué, de la façon la plus claire, les éléments qui s'enchaînent pour défendre la valeur de notre monnaie. Ceux qui ont parlé après lui, au cours de la semaine, se sont occupés de l'accroissement du rendement d'une monnaie dont la valeur est protégée.

Comme c'est partout le cas, la monnaie turque puise sa solidité dans l'économie nationale et le budget. Inonü a expliqué très clairement comment notre monnaie revêt une sécurité accrue tous les ans, grâce à l'équilibre de notre balance commerciale et des paiements.

La Nouvelle Turquie qui vit au milieu d'une fièvre de construction intense, qui groupe sur son territoire une série d'avantages naturels, a trouvé la voie qui lui permettra de dépendre le moins possible de l'étranger. Le citoyen turc a toujours été attaché par une confiance venue du plus profond de son cœur au régime en lequel il a toujours eu foi et confiance. Il a cru que ce régime fera de lui, loin des joies passagères, dans une lutte dure et un travail continu, le citoyen d'un pays avancé et prospère. Inonü, par son discours du 12 cr., a annoncé à ce beau pays que les espoirs qu'il avait fait naître dans les cœurs, les rêves qu'il y entretenait depuis des années, sont devenus une réalité. Nous vous indiquons ici brièvement par ces mots que le progrès dans le domaine économique a été le fruit d'un effort national.

Au cours des années de crise, les budgets de la République n'ont rien perdu de leur solidité et ont surmonté toutes les difficultés, grâce à une saine élasticité. Nous sommes d'avis qu'il convient de rappeler toujours que nos budgets n'assument pas seulement des services au jour le jour. «Si l'on en dépense près de 50 % pour des choses qui contribueront également à assurer des rentrées au budget, l'argent de ce pays sera le plus sûr qui soit.»

Les mesures prises par le gouvernement, au cours des 6 dernières années, depuis 1929, en vue de protéger notre argent sont la preuve de son énergie dans ce domaine. En songeant aux dures épreuves traversées par notre énergie depuis la libération nationale, on peut facilement apprécier la solidité conservée par notre argent. Nous entrons dans les années qui viennent avec un rythme croissant.

La solidité de notre monnaie depuis les années de la République pourrait faire croire qu'elle en est redevable à elle-même ; or, elle est le fruit des mesures et des efforts auxquels nous avons fait allusion plus haut. Nous devons rappeler les crises politiques engendrées en beaucoup d'autres pays par la valeur de la monnaie. Même dans les pays riches, la lutte des classes et des intérêts, dans la politique intérieure, exerce l'influence la plus mortelle sur la valeur de la monnaie. Dans la République turque qui n'a pas de classes, où l'intérêt national est au-dessus de tout, la monnaie nationale conservera toujours sa valeur en tant que symbole de l'existence commune de la patrie.

Kemal UNAL.

LA VIE LOCALE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Le départ de M. Tahirof
M. Tahirof, président de la République soviétique des Baskir, est parti hier soir pour Paris. Il a été salué à la gare par le consul des Soviets et d'autres personnalités.

L'ENSEIGNEMENT

Les examens écrits

Par une circulaire adressée à la direction de toutes les écoles, le Ministère de l'Instruction Publique les avise que le nouveau règlement concernant les examens devant bientôt paraître, il y a lieu de surveiller jusque-là les premiers examens écrits.

Une tournée du Recteur de l'Université dans les hôpitaux

Le Recteur de l'Université a visité, hier, les hôpitaux et a infligé des amendes à certains assistants qui n'étaient pas à leur poste.

Me Vafsi Raşit professeur de droit romain à la Faculté d'Ankara

Me Vafsi Raşit, l'éminent avocat, particulièrement connu dans les milieux de la presse où il compte des amitiés sûres et nombreuses, et député de Sivas, a été nommé professeur de droit romain à la Faculté d'Ankara.

LA MUNICIPALITE

Le prix des combustibles

La direction de la police d'Istanbul a adressé à la Municipalité une communication relevant qu'il y a spéculation sur les prix des combustibles et la priant de fixer un prix unique.

Les agents municipaux vont faire le contrôle des stocks existant avant qu'une décision soit prise.

LE VILAYET

L'extension des quais de Galata

A l'issue de ses travaux, le premier conseiller au ministère de l'Économie, M. Von der Porten, définira le tracé à donner aux quais d'Istanbul. Nous avons déjà annoncé, hier, qu'il s'occupe aussi de la question des entrepôts. M. Von der Porten se trouve actuellement à Ankara et viendra en notre ville après les fêtes du Bayram.

Le ministère de l'Économie avait jugé opportun notamment, de prolonger les quais de Galata jusqu'à Sali Pazar. M. Von der Porten estime nécessaire de les étendre jusqu'à Dolmabahçe. Il a réparti le travail à exécuter en cinq secteurs, à savoir : les quais de Galata actuels, qui devront être réparés, étendus et pourvus d'outillage mécanique ; la partie qui va jusqu'à Sali Pazar et qui comprend les quais de l'administration des voies maritimes et des usines Ford ; le troisième secteur est compris entre Fındıklı et la mosquée de Kabatas ; le spécialiste a jugé opportun de maintenir l'étroite darse qui se trouve en ce point et sert d'abri aux mahonnés ; au-delà, le quai s'étendra jusqu'à la mosquée de Dolmabahçe.

La place de Dolmabahçe sera aménagée comme point de débarquement pour les touristes. On répartira les quais suivant les usages divers auxquels on devra les affecter, pour le débarquement des marchandises, des voyageurs, du bétail, etc... Aucune allée ne devra s'amarrer aux bateaux ; seuls les navires ayant une cargaison d'explosifs devront ancrer au large de la Tour de Léandre.

Le prix des allumettes

En vertu d'un ordre du ministère des finances transmis aux divers vilayets, les fonctionnaires du fisc et les employés de la Société des allumettes procéderont en commun à l'enregistrement des stocks de boîtes d'allumettes se trouvant entre les mains des marchands de notre ville. Ils communiqueront, par rapport, les résultats de cet examen, à la fois au vilayet et à la société des allumettes.

On sait que le ministère des finances avait réduit en juillet, le prix des allumettes et l'avait fixé 50 paras celui des grandes boîtes et une piastre celui des petites. Comme on envisage une augmentation de 10 paras sur ces prix, on a tenu à fixer le nombre des boîtes se trouvant sur le marché.

Le concours des vitrines

La commission chargée de distribuer des prix aux magasins ayant participé au concours des vitrines vient d'attribuer ceux-ci de la façon suivante :

Pour le côté d'Istanbul, 1er prix, Yel-li Mallar ; 2ème prix, la vitrine No. 14, de l'Ipekis ; 3ème prix, Orsoşdik ; 4ème la vitrine No. 13 de l'Ipekis.

Pour le côté de Beyoğlu, 1er prix, la vitrine No. 20 du Bazar des produits nationaux ; 2ème prix, la vitrine No. 19

du Bazar des produits nationaux ; 3ème prix, le magasin Nubar Baharyan.

Notre nouvelle monnaie de billon

La Banque Centrale de la République a été avisée par l'Hôtel des Monnaies que la frappe des pièces d'argent de 10 et 5 piastres est achevée. Les nouveaux appointements seront payés partiellement en cette nouvelle monnaie.

JUSTICE

Une curieuse démarche du barreau

On sait que tout accusé qui ne peut payer les frais d'avocat demande qu'un défenseur lui soit désigné d'office. Toutefois, au cours de l'année dernière, les requêtes de ce genre se sont multipliées au point que les avocats s'en plaignent. En effet, il y a eu 194 de ces demandes. Le barreau a demandé qu'en pareil cas, une enquête soit faite en vue d'établir si, effectivement, les requérants sont hors d'état de payer leurs frais de tribunaux. Les Municipalités devront prêter leur concours pour contrôler les cas de ce genre.

LES ARTS

Célébration du Centenaire de la naissance de Saint-Saens à l'Union Française

Demain, Dimanche, 9 17 heures 30 précises, conférence-audition donnée par M. le Prof. Léon Enkserdjis, à l'Union Française, à l'occasion du centenaire de la naissance de Camille Saint-Saens.

La causerie sera suivie d'un concert avec le gracieux concours de Mlle Marie-Louise Caracache (Soprano), Mlle Mireille Copello (violin), Mme L. Enkserdjis (piano), M. M. C. Depollo (violoncelle) et d'un quatuor à cordes.

Au programme : Prélude du Déluge, violon solo et quatuor à cordes.

Sonate en Ré mineur pour violon et piano.

Fragments de Samson et Dalila.

La Muse et le Poète, duo concertant en première audition.

Tous les mélomanes sont gracieusement invités à ce festival.

«Ho perduto mio marito»

«J'ai perdu mon mari...» Tel est le titre de l'amusante comédie de Cenozato qui se représentée, ce soir, à la «Casa d'Italia», par un groupe d'amateurs.

L'action est pleine d'imprévu et de bonne humeur : le comte Julien Arenzi, célibataire et riche, habite une villa des environs de Florence. Ses jours s'écoulent en compagnie d'un ami, le Dr. Ricci et d'une certaine Mme Torrani qui voudrait à tout prix, lui imposer sa fille comme épouse. En somme, il ne paraît pas s'amuser beaucoup... Mais voici que sa cousine Valentina arrive subitement, en coup de foudre. Elle vient de perdre son mari, qu'elle a épousé tout récemment et ce n'est pas au figuré ; ce n'est pas un deuil. Elle l'a perdu, comme on perdrait un objet utile, encore qu'un peu encombrant. Et le comte...

Mais, au fait, pourquoi déflorer le plaisir du lecteur qui doit se muer ce soir en auditeur, en lui narrant par le menu cette histoire mouvementée ?

Qu'il nous suffise de dire que ces 3 actes de Cenozato ont eu un succès fou en Italie et récemment encore, à l'occasion d'une fête patriotique donnée au théâtre Carignano de Turin, où l'on jouait cette comédie, la recette s'est élevée à 29.000 lires or.

LES ASSOCIATIONS

Béné-Béritha

La Béné-Béritha invite ses membres et leurs amis au thé - dansant qui sera donné dans son local, demain, dimanche, à 5 h.

L'orphelinat israélite.

A l'occasion de Hanouka, le Comité de la Société de l'Orphelinat Israélite d'Istanbul, organise une petite fête intime dans le local de l'Institution, sis à Ortakoy, Rue Tas Merdiven, demain, dimanche, à 15 heures.

Les adhérents et amis de l'oeuvre sont cordialement priés d'y assister.

PAS DE QUETE.

Le Comité

A coups de couteau

Deux paysans du village de Güney (Yalova), se prirent de querelle, pour une raison futile, affirmé-t-on. Dans l'ardeur de la dispute, ils saisirent leur poignard. Mehmet oglu Zahit a plongé son couteau en plein cœur de son adversaire, Omer oglu Muhsin, puis il parvint à fuir à la faveur de la nuit. La victime est décédée à l'hôpital.



Une vue d'Erzurum, du haut de mont Palan dögen

Lettre de Palestine

M. Dizengoff consent à se présenter aux élections

(De notre correspondant particulier)

Tel - Aviv, 15 décembre — Nous avons écrit dans un précédent article que le maire actuel de Tel-Aviv, M. Meir Dizengoff, ne voulait pas poser sa candidature aux élections municipales de Tel-Aviv, principalement pour des raisons de santé. Mais ceci n'était qu'un prétexte. Les vraies raisons du refus de M. Dizengoff étaient tout autres.

Le bruit du retrait de M. Dizengoff s'était répandu dans toute la ville comme une traînée de poudre. On s'étonnait, on discutait, on intervint auprès de lui, mais sans succès. Le maire persistait dans sa décision.

La population de Tel-Aviv ne pouvait rester indifférente. La date des élections approche. Il fallait faire une démarche pressante et prier le maire de rester à son poste. Chose dite, chose faite. Ces jours derniers, une délégation de notables de la cité se rendit auprès de M. Dizengoff qu'elle exhorta à ne pas abandonner son poste.

Cette fois-ci, le maire ne pouvait rester insensible au vœu sincère de la population. Après avoir réfléchi quelques instants, M. Dizengoff, tout ému, remercia la délégation et promit de se présenter aux prochaines élections.

Dès que la décision du maire fut portée à la connaissance du public, un grand contentement se manifesta.

Très heureux de cette nouvelle, nous nous rendîmes à la mairie où M. Nedivi, secrétaire général de la Municipalité, nous reçut, M. Dizengoff étant occupé avec M. Chelouche.

Quel changement dans le visage toujours austère de M. Nedivi ! Une joie visible faisait briller ses yeux. Il paraissait fort satisfait.

M. Dizengoff, me dit-il, a accepté de figurer dans une liste spéciale, nommée liste Dizengoff. Deux collaborateurs l'entourent. M. Moussa Chelouche et M. Kaplan. Deux personnes vraiment dignes de la confiance publique et qui s'étaient toujours tenues en dehors des intrigues des partis.

Après cette explication sommaire, M. Nedivi ajouta :

— Je viens de rappeler il y a quelques instants à M. Dizengoff un passage tiré de notre histoire. Le voici :

«Lorsque Moïse, notre patriarche, après la sortie d'Égypte, levait les bras vers le ciel, les Juifs étaient vainqueurs. Mais dès que ses bras, devenus lourds, baissaient un peu, son peuple commençait à fléchir. C'est pour cette raison que Josué soutenait constamment les bras de Moïse, afin que le peuple fût vainqueur.»

«En écoutant ce passage, M. Dizengoff a souri, comprenant le rapprochement que je voulais faire.»

Avant de prendre congé du secrétaire général, il nous conseilla de nous rencontrer avec M. Chelouche, qui est le bras droit de M. Dizengoff.

M. Dizengoff a eu la main heureuse en choisissant comme collaborateur M. Chelouche, qui est le fils de feu Joseph Chelouche, un des premiers fondateurs de Tel-Aviv. M. Chelouche est consul général de Bulgarie et administrateur de plusieurs grandes sociétés. Nous eûmes le plaisir de l'aborder à la sortie de la mairie.

Nous lui demandons les lignes générales du programme de M. Dizengoff. Assis maintenant côte à côte dans sa voiture, M. Chelouche nous dit en route :

— Nous nous présenterons aux élections municipales avec une liste qui n'aura aucune couleur politique. Nous travaillerons au développement de la première cité juive. Nous voulons faire un travail constructif, assis sur des bases solides. Nous travaillerons à améliorer la situation sociale dans la mesure de nos moyens. Notre devise est : dévouement à la cause publique sans tenir compte des luttes de classes et de partis.

Nous sommes persuadés, que la liste

Le précédent de 1922

Lloyd George et sir Hoare

M. Abidin Daver écrit dans le «Cumhuriyet» :
Sir Samuel Hoare, Ministre des affaires étrangères, a donné sa démission, mais malgré cela, les journaux anglais continuent leurs attaques contre lui. Ils ont raison. En effet, depuis 1922, l'influence et le prestige anglais n'avaient pas été aussi éprouvés.

En 1922, la victoire des baïonnettes turques avait mis l'Angleterre dans une situation terrible et Lloyd George ne savait plus que faire. Après avoir vaincu les Grecs envoyés en Anatolie, moyennant de larges promesses, faites par les ministres anglais, la Grande-Bretagne avait occupé les routes des Détroits. Lloyd George menaçait. Si les Turcs entrent à Canakkale, s'ils occupent le littoral anatolien, des Détroits, c'est la guerre. Mais quand il demanda aux Dominions anglais s'ils participeraient aux hostilités, ils répondirent catégoriquement par la négative. Dès lors, il ne restait plus à Lloyd George, ennemi des Turcs, qu'à démissionner. Et, en effet, quand la baïonnette turque victorieuse, en occupant la rive anatolienne du Détroit et en défaisant l'armée grecque, eut porté un grand coup à la politique anglaise, Lloyd George se retira des affaires. Depuis lors, il n'a pu se réhabiliter.

Par sa conduite, Sir Samuel Hoare a renouvelé en 1935, ce que Lloyd George avait fait en 1922, en nuisant au prestige de l'Angleterre.

Je ne saurais l'affirmer de façon formelle, mais il me semble que c'est Talleyrand qui a dit qu'en politique «une faute est pire qu'un crime». Celle de l'ex-ministre des Affaires étrangères anglaises en est une de ce genre, et il a eu la même fin que Lloyd George. Il n'y a pas de doute que c'est maintenant qu'il s'est cassé le nez et non en tombant pendant qu'il patnait sur les étangs de la Suisse !

La nouvelle Assemblée du Meclis Umumi

Le Conseil du Grand Rabbinate s'occupe en ce moment, de la convocation de la nouvelle assemblée du Meclis Umumi. Il consacra l'une de ses dernières séances à cette question.

A cette réunion ont pris part à titre consultatif, quelques membres de la future assemblée.

Après avoir discuté les différentes questions qui devront être portées à l'étude du Meclis Umumi, une «commission d'initiative» fut créée en vue de préparer une liste électorale des candidats devant composer le futur conseil laïque.

Cette commission a été formée de MM. Jacques Nahmias et Me Cad Franco, anciens présidents du Meclis Umumi, ainsi que de MM. Abraham Barzilay et Daniel Andjel.

Le travail préparatoire qui sera effectué par ces Messieurs, permettra à la nouvelle assemblée de porter ses suffrages sur les personnalités indiquées dans la liste électorale, lesquelles consultées préalablement auront accepté la lourde mission dévolue au nouveau conseil, mission qui, dans les conditions présentes de notre communauté, est des plus importantes et des plus délicates.

Ainsi, une charge des plus ardues du Meclis Umumi sera alléguée et il pourra consacrer ses travaux à l'étude des questions à l'ordre du jour, parmi lesquelles figure celle de la nomination d'un grand Rabbine que toute la population juive attend avec impatience.

L'on peut dire que la nouvelle assemblée générale, sera en ce sens historique, car il dépendra de sa décision de voir doter la communauté d'un grand Rabbine et mettre ainsi fin à la situation chaotique qu'elle traverse.

Nous sommes informés que la nouvelle assemblée sera convoquée le dimanche, 26 janvier prochain.

«LABOZ DE ORIENTE»

dite «liste Dizengoff», remportera tous les suffrages, à l'avantage de la ville de Tel-Aviv qui aura ainsi «the right man in the right places».

Joseph AELION.



— Nous connaissons une dame charmante...

...qui observe scrupuleusement le Razaman...

...toutefois, elle continue à se mettre du rouge aux lèvres...

...N'est-ce pas rompre le jeûne ? (Dessin de Cemal Nadir Güler à l'«Akşam»)

— Non, mais elle rompt le jeûne d'autrui !

CONTE DU BEYOGLU

Ma tante chez moi

Par André BIRABEAU.

Curieux garçon que Bernard. Un fantasiste. Et vous ne le croiriez pas à le voir : il a, dans le maintien et dans l'oeil, quelque chose de sévère. D'ailleurs, il est sévère, et vis-à-vis de lui-même, ce qui est plus étonnant. Mais on peut être fantasiste et rigide. Que dis-je ? aux temps où nous vivons, être rigide, c'est déjà de la fantaisie.

Certain jour, je lui faisais visite. Il habite le long du champ de courses d'Auteuil un fort bel appartement, car c'est un garçon qui a de la fortune. Il me racontait qu'il allait sans doute se marier avec une jeune fille de province, amie de sa cousine Lisbeth. Je l'écoutais mal, je me retournais sur mon fauteuil, je regardais autour de moi. Il me dit :

— Qu'est-ce que vous avez ?
— Je ne sais pas... je ne me sens pas comme d'habitude chez vous... Il me semble qu'il y a quelque chose de changé dans votre appartement...

— Ah ! oui, me répondit-il avec un sourire froid, il manque le lustre, la table à jeu et un divan.

— Ah ! Vous êtes en train de renouveler votre mobilier ?
Il hésita, puis :

— Non, dit-il, non... si je remplaçais un lustre par un autre, un divan par un autre, ça ne voudrait plus rien dire. Mon cher ami — ceci entre nous n'est-ce pas ? — je me suis aperçu tout d'un coup il y a quelque temps, que j'étais joueur. Je n'y prenais pas garde. Le bridge, le poker dans les salons où l'on va, la roulette et le chemin de fer dans les casinos où l'on se trouve, c'est l'ordinaire d'un homme du monde. Mais j'ai remarqué — à une certaine fièvre, un certain arrêt du coeur — que chez moi cela semblait passer le simple amusement. Or, je considère que le jeu, devenu passion, c'est quelque chose de dangereux, d'assez vilainement abrutissant. Je ne voudrais pas tomber là.

— Donc freiner. Mais la difficulté est de trouver le frein. Sans être un Crésus, j'ai un gentil compte en banque ; je paie par conséquent mes dettes de jeu comme je paie mes notes de fournisseurs, c'est du train de maison. Ce n'est pas parce que j'ai perdu hier quelques billets de mille que je serai en peine de me rasseoir demain à une table de jeu. D'autre part, vous connaissez mon caractère. Ce que vous appelez mon « esprit quaker » me fait trouver injuste de commettre une action somme toute coupable : perdre de l'argent au jeu, sans en être puni ou au moins gêné. Le petit joueur qui a laissé sur le tapis vert ses économies ou ses appointements, il a, pour le châtier, les reproches de sa femme, la vue de ses enfants malheureux, les créanciers ; il dîne d'un petit pain, porte son linges sale, se traîne à pied. Moi, non : aucune répercussion, aucune contrainte, aucune privation. C'est immoral.

— Alors, j'ai décidé ceci : dorénavant, l'argent que je prendrai à ma banque pour payer mes dettes de jeu, ce ne sera pas de l'argent que je me prêterai. Ne riez pas, ce n'est pas du tout la même chose. Parce que je veux dire : que je me prêterai sur gage !

— Vous ne comprenez pas ? C'est pourtant bien simple : si j'ai perdu cent francs, Moi joueur remet à Moi prêteur un objet m'appartenant en garantie des cent francs que Moi prêteur avance à Moi joueur. Et, naturellement je m'in-terdis scrupuleusement de me servir de l'objet en gage tant que Moi joueur ayant gagné, n'a pas rendu ses cents francs à Moi prêteur.

— J'ai commencé ça de boutons de manchettes. Mais ça a vite continué. Vous avez vu que, rien que dans cette pièce, il manque déjà le lustre, une table et le divan... Voulez-vous jeter un coup d'oeil sur mon mont-de-piété ?

Il m'ouvrit, au bout d'un couloir, la porte d'une chambre. Elle était pleine des objets les plus divers. Il avait même déjà fallu les empiler. On y voyait, outre le lustre, la table et le divan, un poste de T. S. F., un appareil photo, trois raquettes de tennis, une canne à pommeau d'argent, une pile de livres précieusement reliés, des tableaux, des cravates, des chemises de soie, etc., etc., et sur la cheminée, des perles de plastron, des bagues, des briquets, deux montres, des porte-cigaretes...

— Tout est noté, me dit Bernard en me montrant un petit carnet. En face du nom de chaque objet le chiffre de ce que je me suis prêté dessus. Pour faciliter les transactions, j'ai adopté un principe : je me prête 10 pour cent de ce que l'objet m'a coûté. Je crois qu'au Crédit municipal on ne m'offrirait pas davantage.

— Ah ! ça me vaut des moments pénibles, vous savez. Ma montre m'a souvent manqué (j'ai raté des rendez-vous précieux) et c'est humiliant d'aller dans le monde avec, à sa chemise, des boutons à 5 fr. 95 quand on est millionnaire. Mais je tiens ! Je tiens ! Quelquefois je peux retirer quelque chose. Et ce jour-là, mon ami, je suis rempli d'une joie enfantine, populaire, immense ! Je vois l'avenir en rose, mes privations finies ! Mais ça m'arrive assez rarement parce que naturellement je ne peux le faire qu'avec de l'argent gagné au jeu ou avec de l'argent que j'économise en rognant sur tel ou tel plaisir.

Je le regardai. Mais il ne plaisantait pas. Il avait même l'air très sérieux en promenant ses yeux sur tous ces objets accumulés.

— Et, savez-vous, c'est en voyant tou-

MESDAMES
de très belles et riches
FOURRURES
viennent d'arriver chez
EPREM
une visite vous édifiera
Les prix sont hors
concurrence

Chez
NOVOTNI
A partir de ce soir
21 Décembre
CHAQUE SOIR
Orchestre d'Elites

tes ces choses, toutes ces choses utiles, précieuses, aimées, là, abandonnées, pour le dixième de leur valeur, que je me rends compte vraiment de ce que peut dévorer le jeu. J'espère alors qu'un jour je serai suffisamment effrayé.

— Ah ! fit Lisbeth que ça n'amusa pas. On ne fait plus tant d'histoire que ça. Allons tout bonnement chez lui, je vous présenterai, et tout sera dit.

— Et ils arrivèrent chez moi, le père, la mère, la fille et Lisbeth. Je n'y étais pas, mais je devais rentrer d'un moment à l'autre. Mon vieux valet de chambre — qui, entre nous, me croyait un peu fou depuis quelque temps — les introduisit dans le salon. Hélas ! le salon c'était une grande pièce nue où il restait trois chaises, des rideaux aux fenêtres, et le piano. Et encore, le piano, il n'aurait pas dû être là : je m'étais emprunté mille francs dessus ! Il aurait dû être dans mon mont-de-piété. Seulement, il ne pouvait pas y entrer !

— Imaginez-vous la tête du père, de la mère et de la fille ? Et de Lisbeth aussi ! La porte de la salle à manger était entrouverte : ils la poussèrent. La salle à manger était vide. Ils poussèrent une autre porte : c'était ma chambre ; il n'y avait en tout que le lit !... Ah ! qu'est-ce que vous voulez, je n'avais pas cessé de jouer et je n'avais pas cessé de perdre !...

— Mon Dieu ! s'écria la mère. Et on nous avait dit qu'il était riche ! C'est un garçon qui cache sa ruine pour épouser une dot !

— Et ils s'enfuirent. Le lendemain, je reçus un pneu de Lisbeth. Elle m'invitait à dîner. Nous n'étions que nous deux (c'est une jeune veuve, comme vous savez). Elle me servait elle-même et me forçait à reprendre des plats.

— Mais si, mon petit Bernard, mange donc ! me disait-elle avec un pauvre petit sourire attendri, apitoyé.

— Elle croyait que je mourais de faim, comprenez-vous, dans mon appartement vide ! Au dessert, elle n'y put plus tenir, et tomba dans mes bras en pleurant.

— Ah ! Bernard ! Bernard ! pourquoi ne m'as-tu pas dit que tu étais malheureux ! Moi qui te croyais trop riche pour moi !

Un artiste admirable :
HARRY BAUR
secondé par **PIERRE BLANCHARD** et la belle **ALICE FIELD** dans:
une idylle perverse et désespérée. Un film qu'on n'oubliera jamais
CETTE VIEILLE CANAILLE
BIENTOT au Ciné **SUMER**

Actuellement au Ciné **SUMER** deux superbes films à la fois:
REVES D'AMOUR
"Liebestraum" (La vie de Franz Liszt)
et l'inepuisable succès de **PIERRE RICHARD WILLM**
LA ROUTE IMPERIALE
et **PARAMOUNT JOURNAL**

Vie Economique et Financière

La balance commerciale de la Turquie

Mieux que la plupart des nations, la Turquie aurait pu trouver, dans l'harmonieux équilibre de sa situation économique, des possibilités de s'affranchir, dans une notable mesure, de l'appoint des produits étrangers ; mais soucieuse de ne pas faillir à sa mission de collaborer à l'oeuvre de redressement mondial auquel tendent toutes les énergies, elle s'efforce, sans porter atteinte à ses intérêts, de contenir dans de justes limites l'affranchissement économique que lui imposent les circonstances.

Grâce à cette politique clairvoyante et tout entière orientée vers l'intérêt supérieur du pays, le redressement de la balance commerciale de la Turquie n'a pas été long à se manifester, sous la double action de l'objectif qui avait présidé au moment où étaient menées les négociations pour la signature de traités commerciaux et de la revalorisation des prix qui en est résultée pour la plupart des produits d'exportation.

Le tableau ci-dessous met en évidence le prodigieux redressement qui a été opéré au cours des 5 dernières années, dans la situation de la balance commerciale de la Turquie :

Années	Importations	Exportations	Solde
1924	193.610.000	158.700.000	- 34.740.000
1925	241.620.000	192.430.000	- 49.190.000
1926	284.700.000	186.420.000	- 48.280.000
1927	211.400.000	158.420.000	- 52.980.000
1928	223.530.000	173.540.000	- 49.990.000
1929	256.300.000	155.210.000	- 101.090.000
1930	147.550.000	151.450.000	+ 3.200.000
1931	126.660.000	127.280.000	+ 620.000
1932	85.980.000	101.300.000	+ 15.420.000
1933	74.680.000	96.160.000	+ 21.480.000
1934	86.790.000	92.150.000	+ 5.360.000

Sous le rapport du volume des marchandises, la situation s'établit comme suit :

Années	Importations	Exportations	Solde
1929	995.606 T.	669.664 T.	1.665.270 T.
1930	616.228	776.670	1.392.898
1931	496.607	883.222	1.379.829
1932	417.466	1.077.521	1.494.987
1933	396.494	1.251.434	1.647.929
1934	419.549	1.611.082	2.026.631

A première vue, il se dégage dudit tableau que le volume des exportations de la Turquie a triplé, ou peu s'en faut, depuis 1929, tandis que les importations ont fléchi de plus de moitié pour la même période comparée.

Envisagés dans leur ensemble, les résultats exposés ci-haut témoignent d'une persistance, au cours de ces cinq dernières années, des progrès constatés dès l'année 1930 qui a marqué l'ère du redressement de la balance commerciale de la Turquie. Sans doute, ces progrès ont-ils subi des fluctuations assez sensibles au cours des années suivantes. Il n'en reste pas moins que sous le rapport du volume, les augmentations très sensibles pour les marchandises peuvent être considérées comme très satisfaisantes, surtout pour ces trois dernières années, au cours desquelles l'activité des échanges internationaux n'a pas pu faire que de se maintenir au niveau très bas qu'elle avait atteint et qui ne représentait que les 75 % du niveau de 1929.

chaussées met en adjudication le 20 janvier 1936, la fourniture d'une turbine électrique de 100 H. P. pour Ltqs. 11.070. ***

L'administration des Monopoles, suivant cahier des charges que l'on peut se procurer à sa succursale de Kabatas, met en adjudication le 6 janvier 1936, la fourniture de 3 camions, au prix de Ltqs. 7.200. ***

La commission militaire des achats de Selimiye met en adjudication le 2 janvier 1936, la fourniture pour Ltqs. 960 de 80 tonnes de charbon tout-venant.

Société Anonyme Turque des Bateaux de la Corne d'Or

Messieurs les Actionnaires de la Société des Bateaux de la Corne-d'Or avaient été convoqués par les journaux du 6 décembre 1935 en Assemblée Générale Extraordinaire, pour le mardi, 7 janvier 1936, à 11 heures, aux Bureaux du 4ème étage de Hovaghimian Han, rue Karamustafa, No. 149, à Galata.

Cette fois, la minorité ayant établi et communiqué par l'entremise du Notaire, qu'elle est propriétaire et porteur de 16.441 actions de notre Société, et exprimé le désir de la mise en délibération dans ladite Assemblée Générale l'ordre du jour ci-dessous mentionné conformément à l'article 24 modifié des Statuts et rien que pour donner suite à cette demande, nous informons le public, que les matières suivantes ont été ajoutées à l'ordre du jour publié précédemment pour être délibéré à l'Assemblée déjà convoquée.

ORDRE DU JOUR AJOUTE SUR LA DEMANDE DE LA MINORITE

- 1). — Mise sous scellés et examen des registres contenant les décisions prises par le Conseil d'Administration depuis sa formation jusqu'à aujourd'hui ;
- 2). — Examen des opérations de la Société par un corps composé de comptables et contrôleurs qui sera choisi de la part de la minorité avec pleins pouvoirs ;
- 3). — Election d'un nouveau Conseil d'Administration ;
- 4). — Vérification de la situation financière et du montant de la dette de la Société et examen du mode de son règlement ;
- 5). — Examen de la situation créée par la main-mise provisoire de la Municipalité d'Istanbul des points de vue juridique et financier ; rédaction du rapport y relatif ;
- 6). — Poursuites judiciaires contre ceux dont la mauvaise gestion et l'abus seraient constatés à la suite des investigations.

Nos exportations de fruits

Les stocks de figues sur les marchés consommateurs de l'étranger ayant été épuisés, on s'attend à de nouvelles commandes. Les derniers prix sont les suivants :

Pays	Kilos
Allemagne	9.559.763
Angleterre	6.931.964
France	4.850.442
Belgique	1.181.575
Italie	1.162.779
Amérique	1.121.888
Suède	955.087
Egypte	570.505
Hollande	552.433
Norvège	516.567
Hongrie	132.862
Pologne	85.737
Finlande	52.663
Argentine	44.294
Autriche	36.691
Russie	30.569
Roumanie	9.110
Palestine	5.997
Yougoslavie	5.792
Suisse	5.200
Estonie	4.880
Lithuanie	3.484
Syrie	2.479
Mexique	1.060
Grèce	105

En Egypte, les fruits frais de la Turquie sont de plus en plus en faveur, surtout les pommes et les melons que l'on s'y dispute.

Ces indices permettent d'espérer qu'au cours de la prochaine saison, nos exportations augmenteront.

Adjudications, ventes et achats des départements officiels

Istanbul, le 19 Décembre 1935
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tout ce qu'une femme peut attendre d'une Crème de toilette, la

CRÈME SIMON

vous le dit, Madame, dans son mode d'emploi joint à chaque flacon. C'est d'abord la disparition de toutes les petites imperfections de la peau et c'est aussi tout le secret de l'hygiène rationnelle de l'épiderme et sa parfaite conservation en beauté.

En vente partout
CREME, POUDRE et SAVON SIMON

Allez voir au
CINE SARAY
la vedette la plus applaudie à la scène et à l'écran :
Elisabeth Bergner
dans :
TU M'APPARTIENS
parlant français
Toute la vie PASSIONNÉE et PASSIONNANTE d'une AMOUREUSE
En suppl. : Un Silly Symphonie colorié...
Une merveille !!! NUIT DE NOEL et **PARAMOUNT JOURNAL**

MOUVEMENT MARITIME
LLOYD TRIESTINO
Galata, Merkez Rihitim han, Tél. 44870-7-8-9

DEPARTS

ALBANO partira samedi 21 Décembre à 17 h. pour Salonique, Mételin, Smyrne, le Pirée, Patras, Brindisi, Venise et Trieste.

NEREIDE partira Lundi 23 Décembre à 17 h. pour Pirée, Naples, Marseille, et Gênes SPARTIVENTO partira lundi 23 Décembre à 17 h. pour Pirée, Patras, Naples, Marseille et Gênes.

CALDEA partira Mercredi 25 Décembre à 17 h. pour Bourgaz, Varna, Constantza, Odessa.

FENICIA partira jeudi 25 Décembre à 17 h. pour Cavalla, Salonique, Volo, le Pirée, Patras, Santi-Quaranta, Brindisi, Ancona, Venise et Trieste.

MORANDI partira jeudi 26 Décembre à 17 h. pour Bourgaz Varna Constantza.

Le paquebot poste **CELIO** partira jeudi 26 Décembre à 20 h. précises, pour Pirée, Brindisi, Venise et Trieste. Le bateau partira des quais de Galata.

Service combiné avec les luxueux paquebots des Sociétés **ITALIA** et **COSULICH** Sauf variations ou retards pour lesquels la compagnie ne peut pas être tenue responsable.

La Compagnie délivre des billets directs pour tous les ports du Nord, Sud et Centre d'Amérique, pour l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Extrême-Orient.

La Compagnie délivre des billets mixtes pour le parcours maritime terrestre Istanbul-Paris et Istanbul-Londres. Elle délivre aussi les billets de l'Aero-Espresso Italiana pour le Pirée, Athènes, Brindisi.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence Générale du Lloyd Triestino, Merkez Rihitim Han, Galata, Tél. 44778 et à son Bureau de Péra, Galata-Saray, Tél. 44570

FRATELLI SPERCO
Quais de Galata Cinili Rihitim Han 95-97 Téléph. 44792

Départs pour	Vapeurs	Compagnies	Dates (sauf imprévu)
Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Hambourg, ports du Rhin	"Hermès", "Hercules"	Compagnie Royale Néerlandaise de Navigation à Vap.	act. dans le port vers le 8 Jan.
Bourgaz, Varna, Constantza	"Hermès", "Hercules"	" "	act. dans le port vers le 3 Janv. vers le 12 Janv
" "	"Gangymedes"	" "	vers le 16 Jan.
Pirée, Mars., Valence Liverpool	"Dakar Maru", "Durban Maru", "Delagoa Mary"	Nippon Yusen Kaisha	vers le 18 Févr. vers le 18 Mars

C. I. T. (Compagnia Italiana Turismo) Organisation Mondiale de Voyages.
Voyages à forfait. — Billets ferroviaires, maritimes et aériens. — 50 % de réduction sur les Chemins de fer Italiens
S'adresser à : **FRATELLI SPERCO** : Quais de Galata, Cinili Rihitim Han 95-97
Tél. 24479



PALAIS DU SIEGE SOCIAL ET DE LA DIRECTION
CENTRALE A ROME
CORSO UMBERTO I° 307
BANCO DI ROMA
CAPITAL L. 200.000.000
ENTIÈREMENT VERSE

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

Mieux vaut s'entendre que se disputer...

Il est question, une fois de plus, d'un accord entre l'administration des voies maritimes et la Société des armateurs privés pour la répartition des lignes à exploiter. Le Zaman rappelle que la proportion de cette répartition était de 60 pour cent de l'ensemble de nos services de cabotage pour la première et 40 % pour la seconde.

« Toutefois, continue notre confrère, on sait les conditions qui ont fondu ces temps derniers sur l'administration des Voies Maritimes. Elle a perdu deux bateaux et a dû, en outre, mettre hors cadre quelques vieilles coques. De là, le conflit actuel.

L'administration dût la flotte a été réduite de 3 ou 4 unités ne peut plus maintenir l'ancienne proportion de 60-40. Par contre, la Société des armateurs a acheté ces temps derniers un ou deux vapeurs et a soutenu peu accru sa propre flotte. Elle souhaite donc naturellement, et de plein droit, que l'ancienne proportion ne saurait être maintenue.

... Nos affaires maritimes constituent l'une des entreprises nationales les plus importantes, les plus essentielles. Dans ces conditions, il faudrait que les questions d'intérêt personnel en soient totalement exclues. Or, nous voyons, par contre, que depuis la fondation de la Société des Armateurs, les conflits entre cette dernière et l'administration des voies maritimes ont régné, en quelque sorte, à l'état latent, comme si de part et d'autre, n'était pas le même objectif : assurer le progrès de la navigation turque !

Au demeurant, nous croyons que la faute dans ces conflits continuels, est à l'administration des Voies Maritimes. Se basant sur l'autorité, elle agit toujours en maîtresse. Or, il s'agit, en l'occurrence, avant tout, d'une question nationale, puis d'une affaire commerciale ; cette double considération impose la nécessité d'agir avec prudence et calcul.

Par exemple, elle a des bateaux qui, non seulement ne sont pas en état de faire de longs voyages, mais sont incapables même de demeurer à flot, amarrés à quai ! Garder dans les cadres de pareils bateaux, c'est abuser de l'autorité de l'Etat pour agir contre la loi.

La Bourse... et la vie

« Si, dans un pays, écrit M. Yunus Nady, dans le *Cumhuriyet* et *La République*, il n'existe pas une vie de Bourse, il faut la créer. De grands capitaux restent immobilisés dans nos banques ; cette sorte d'épargne ressemble aux eaux calmes d'un lac. Ce n'est pas celle qui convient à la Caisse nationale et qui doit ressembler aux eaux courantes d'une rivière. Or, ce sont les Bourses qui peuvent assurer ce mouvement.

Il y a une chose que nous admirons dans les pays de l'Occident et dont l'Angleterre vient tout récemment de donner un exemple. Le trésor anglais a eu recours dernièrement à un emprunt intérieur de 406 millions de sterling, dont une partie rapportera 1,5 pour cent et l'autre 2 pour cent d'intérêts. La souscription a été couverte en trois jours. Cela tient à la confiance de la nation et au prestige du trésor.

L'idéal que le régime républicain nous indique ne nous mènera, nous aussi, à un semblable résultat. En attendant, nous devons y préparer le terrain, en accordant, entre autres, à cette question de la Bourse, l'importance qu'elle comporte. »

Le plan de Paris et la démission de Sir Hoare

Après avoir longuement analysé dans le *Tan*, les raisons de la démission de Sir Hoare et de l'échec du plan de Paris, M. Ali Naci Karacan conclut en ces termes :

« Maintenant, la question essentielle est de connaître l'attitude de la France. Que fera M. Laval aujourd'hui qu'il est prouvé que l'Angleterre prend les choses à ce point au sérieux, qu'elle en fait non seulement une question de gouvernement anglais, mais aussi une question nationale ?

La politique de l'Angleterre à l'égard de la politique d'entrée en ligne dans la voie de la « prime à l'agresseur », mais au contraire, dans la voie conduisant à une plus forte pression, la France se décidera-t-elle à étendre la liste des sanctions et à prêter son appui, le cas échéant, à l'Angleterre ?

Et l'Italie, quoiqu'il ait proclamé « l'embargo sur le pétrole, c'est la guerre », voyant qu'elle ne saurait, sans pétrole, même pas conduire la guerre en Afrique, prendra-t-elle la décision d'en venir à une aventure en Méditerranée, avec l'Angleterre ? La clé de tout le problème est dans ces deux questions.

Les journaux français (ceux de gauche), ont reproché à M. Mussolini de n'avoir pas accepté la perche qui lui était tendue. D'autre part, un journal comme le *Times* qui représente l'opinion publique anglaise, affirme que l'Italie est entrée dans une impasse, dans la question d'Abyssinie, et que les dernières propositions ne sauraient être considérées comme un moyen de régler la guerre.

Dès lors ?... Mussolini aura une répercussion non seulement sur le conflit italo-éthiopien, mais peut-être sur toute la situation politique de l'Europe. »

Dans sa revue des événements de la semaine, M. Asim Us souligne, dans le *Kurun*, deux aspects curieux — l'un tragique et l'autre comique — de la démission de Sir Hoare. L'aspect tragique réside dans les premières paroles adressées par le ministre démissionnaire au Parlement devant lequel il se présentait pour faire entendre sa défense. « Ayez pitié de moi, semblait-il dire. J'ai le cœur malade. Evitez-moi toute émotion excessive... » Le côté comique des faits c'est que se rendant en Suisse pour y disputer une épreuve de patinage, il soit tombé, dès ses premiers exercices préparatoires, et se soit cassé le nez.

« C'est à contre-cœur que Sir Samuel Hoare a apposé sa signature au bas du projet de paix élaboré à Paris, mais il a dit que, dans le cas contraire, il y aurait eu danger de guerre. Malgré cela, il a démissionné. Ceci signifie que le Parlement et le gouvernement anglais envisagent, le cas échéant, la guerre à propos de la question d'Abyssinie. Bref, on n'admet pas des concessions supérieures à celles que le comité des Cinq de Genève a faites à l'Italie. Et tous les candidats que l'on cite pour la succession de Sir Hoare sont des partisans convaincus de l'extension des sanctions. »

TARIF D'ABONNEMENT

Turquie:		Etranger:	
	Liras		Liras
1 an	13 50	1 an	22.—
6 mois	7.—	6 mois	12.—
3 mois	4.—	3 mois	6,50

TARIF DE PUBLICITÉ

4me page	Pts. 30 le cm.
3me „	„ 50 le cm.
2me „	„ 100 le cm.
Echos :	„ 100 la ligne

COLLECTIONS de vieux quotidiens d'Istanbul en langue française, des années 1880 et antérieures, seraient achetées à un bon prix. Adresser offres à « Beyoğlu » avec prix et indications des années sous *Curtorté*.

Banca Commerciale Italiana

Capital entièrement versé et réserves
Lit. 844.244.393.95

Direction Centrale MILAN
Filiales dans toute l'ITALIE, ISTANBUL, IZMIR, LONDRES, NEW-YORK

Créations à l'Etranger : Banca Commerciale Italiana (France) Paris, Marseille, Nice, Menton, Cannes, Monaco, Tolosa, Beauharnais, Monte Carlo, Juan-le-Pins, Casablanca, (Maroc).

Banca Commerciale Italiana e Bulgara Sofia, Burgas, Plovdiv, Varna.

Banca Commerciale Italiana e Greca Athènes, Cavalla, Le Pirée, Salonique.

Banca Commerciale Italiana e Rumana Bucarest, Arad, Braila, Brosov, Constantza, Cluj, Galatz, Temisovara, Sibiu.

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto, Alexandrie, Le Caire, Demanour Mansourah, etc.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy New-York.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy Boston.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy Philadelphia.

Affiliations à l'Etranger : Banca della Svizzera Italiana : Lugano, Bellinzona, Chiasso, Locarno, Mendrisio.

Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud.

(en France) Paris, (en Argentine) Buenos-Ayres, Rosario de Santa-Fé.

(au Brésil) Sao-Paulo, Rio-de-Janeiro, Santos, Bahia, Curitiba, Porto Alegre, Rio Grande, Recife (Pernambuco).

(au Chili) Santiago, Valparaiso, (en Colombie) Bogota, Baranquilla.

(en Uruguay) Montevideo.

Banca Ungaro-Italiana, Budapest, Hatvany, Miskolc, Mako, Kormend, Oroshaza, Szeged, etc.

Banco Italiano (en Equateur) Gayaquil, Manta.

Banco Italiano (au Pérou) Lima, Arequipa, Callao, Cuzco, Trujillo, Toana, Mollendo, Chiclayo, Ica, Piura, Puno, Chincha Alta.

Bank Handlowy, W. Warszawie S. A. Varsovie, Lodz, Lublin, Lwow, Poznan, Wilno etc.

Hrvatska Banka D. D. Zagreb, Soussak. Societa Italiana di Credito : Milan, Vienna.

Siege de Istanbul, Rue Voivoda, Palazzo Karaköy, Téléphone Péra 44841-2-3-4-5.

Agence d'Istanbul Allameciyan Han Direction : Tél. 22800. — Opérations gén. : 22915. — Portefeuille Document. 22803. Position : 22911. Change et Port. : 22912.

Agence de Péra, Istiklal Cadd. 247, Ali Namik Han, Tél. P. 1040.

Succursale d'Izmir

Location de coffres-forts à Péra, Galata Istanbul.

SERVICE TRAVELLERS' CHEQUES

LES MUSEES

Musée des Antiquités, Çinili Kiosk
Musée de l'Ancien Orient

ouverts tous les jours, sauf le mardi, de 10 à 17 h. Les vendredis de 13 à 17 h. Prix d'entrée : 10 Ptrs. pour chaque section

Musée du palais de Topkapu et le Trésor :

ouverts tous les jours de 13 à 17 heures, sauf les mercredis et samedis. Prix d'entrée : 50 piastres pour chaque section.

Musée des arts turcs et musulmans à Süleymaniye :

ouvert tous les jours, sauf les lundis. Les vendredis à partir de 13 h. Prix d'entrée : Pts 10

Musée de Yedikule :

ouvert tous les jours de 10 à 17 h. Prix d'entrée Pts. 10.

Musée de l'Armée (Ste.-Irène)

ouvert tous les jours, sauf les mardis de 10 à 17 h.

Nous prions nos correspondants éventuels de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

A la place de tous les journaux turcs, seul Le journal du Croissant Rouge paraîtra durant les fêtes du Bayram

En lui passant vos annonces, vous aurez rendu service à vous-mêmes en même temps qu'au Croissant Rouge.

Les prix sont pour la dernière page : 30 ptrs. le centimètre. S'adresser soit : au bureau de vente du Croissant-Rouge, sis à Istanbul, vis-à-vis de la Poste, Téléphone No. 22653, soit : à la Société de publicité sise à Istanbul derrière la poste, Téléphone : 20094-95.

Retrouvé...

Nous avons relaté, hier, l'incident de ce boucher de Balıkpazarı, M. Hasan Tahsin, dont on est sans nouvelles depuis très exactement 44 jours. La police vient d'établir que le disparu ne l'était pas... pour tout le monde. On l'a retrouvé, en effet, à Bilyük-Ada, en joyeuse compagnie. Et dire que les siens, le croyant mort, le pleuraient déjà !...

Les voisins et les agents attirés par le bruit des détonations, saisirent Mehmed, son arme fumante à la main. L'enquête est menée par le juge d'instruction d'Estémedar. La défunte avait un enfant de quelques mois.

Théâtre Municipal de Tepe başı

Istanbul Belediye Şehirtiyatrosu
Ce soir à 20 heures



Auteur : Reşat Nuri Güntekin
A VENDRE de gré à gré, le mobilier d'un appartement. Téléphoner au numéro 41.349 ou s'adresser, de 10h. à 11 heures, a.m., au portier de l'Afrika han.



Quelques instantanés du « tour d'Ankara à cheval » organisé par le Jockey Club de la capitale.

LA BOURSE

Istanbul 20 Décembre 1935

(Cours officiels)

CHEQUES

	Ouverture	Clôture
Londres	618.75	619.—
New-York	0.79.65.—	0.79.62.—
Paris	12.06.—	12.06.—
Milan	9.87.68	9.89.64
Bruxelles	4.72.75	4.72.45
Athènes	84.44.75	84.44.75
Genève	2.45.22	2.45.22
Sofia	64.68.70	64.68.70
Amsterdam	1.17.22	1.17.46
Prague	19.19.44	19.19.44
Vienne	4.23.85	4.23.85
Madrid	5.81.90	5.81.75
Berlin	1.98.03	1.97.87
Varsovie	4.21.75	4.21.75
Budapest	4.62.10	4.62.10
Bucarest	108.18.30	108.18.30
Belgrade	34.95.75	34.95.75
Yokohama	2.77.75	2.77.75
Stockholm	3.13.42	3.13.16

DEVICES (Ventes)

	Achat	Vente
Londres	618.—	620.—
New-York	125.—	126.—
Paris	105.—	107.50
Milan	105.—	170.—
Bruxelles	80.—	84.—
Athènes	22.—	24.—
Genève	815.—	818.—
Sofia	23.—	24.—
Amsterdam	81.50	83.—
Prague	95.—	96.—
Vienne	22.—	24.—
Madrid	16.—	17.—
Berlin	31.—	33.—
Varsovie	22.—	24.—
Budapest	24.—	27.—
Bucarest	11.—	14.—
Belgrade	51.—	54.—
Yokohama	32.—	34.—
Moscou	—	—
Stockholm	31.—	32.—
Oslo	942.50	942.50
Mexico	53.50	53.—
Bank-note	284.—	236.—

FONDS PUBLICS

Derniers cours

Iş Bankası (au porteur)	9.80
Iş Bankası (nominale)	9.50
Régie des tabacs	2.25
Bononti Nektar	8.—
Société Doros	15.50
Şirketihayriye	15.50
Tramways	31.75
Société des Quais	11.—
Régie	5.50
Chem. de fer An. 60 ^o au comptant	25.25
Chem. de fer An. 60 ^o à terme	25.30
Ciments Aslan	9.55
Dette Turque 7,5 (1) a/c	25.80
Dette Turque 7,5 (1) a/t	25.35
Obligations Anatolie (1) a/c	48.75
Obligations Anatolie (1) a/t	44.10
Trésor Turc 5 %	55.—
Trésor Turc 2 %	45.—
Ergani	95.25
Sivas-Erzurum	95.—
Emprunt intérieur a/c	93.—
Bons de Représentation a/c	47.—
Bons de Représentation a/t	46.60
Banque Centrale de la R. T. 64.	—

Les Bourses étrangères

Clôture du 20 Décembre 1935

BOURSE DE LONDRES

15 h. 47 (clôt. off.) 18 h. (après clôt.)

New-York	4.9293	4.9293
Paris	74.72	74.76
Berlin	12.225	12.265
Amsterdam	7.275	7.275
Bruxelles	29.275	29.28
Milan	61.18	61.18
Genève	15.20	15.20
Athènes	523.	523.

BOURSE DE PARIS

Turc 7 1/2 1933 284 —

Banque Ottomane 282 —

Clôture du 20 Décembre

BOURSE DE NEW-YORK

Londres	4.93	4.93
Berlin	40.225	40.225
Amsterdam	67.76	67.76
Paris	6.5912	6.5912
Milan	8.08	8.08

(Communiqué par l'A.A.)

FEUILLETON DU BEYOĞLU N° 6

JOURS SANS GLOIRE

Par FRANÇOIS DE ROUX

Quand je les regarde de très près, cependant, elle me déçoit un peu ; mais si je les tiens le bras tendu à une certaine distance de mes yeux, leur mystérieux attrait reparait... Je les plie soigneusement et je les place dans un tiroir de ma commode. Mais à peine revenu à ma table, devant mon atlas, je désire les voir de nouveau. Elles m'obsèdent... Je vais les reprendre dans le tiroir ; je les enroule à mon poignet, je cours au petit salon pour... les montrer à ma mère.

J'invente je ne sais quelle histoire de tombola tirée la veille au lycée. Je raconte que j'ai gagné les deux cravates avec un billet de cinq sous.

— Elles sont très jolies, dit ma mère qui les examine, les tourne, les retourne...

... Elle me les rend.

— C'est très bien d'avoir gagné, me dit Gauthier.

Je ne rendrai pas mes cravates.

Au lycée le lendemain, dès le début de la récréation, je suis accueilli par Ribéac.

— Alors, tu voles des cravates maintenant ?

Faugasque accourt derrière Ribéac.

— Toute la ville le saura, M. le vicomte Gauthier d'Andelle est un voleur. Dis que c'est pas vrai. Dis-le...

J'étouffe de rage.

Tu as un culot, Faugasque, un culot, hier, tu voulais mettre Ribéac en quarantaine, et puis...

Ribéac éclate d'un grand rire aigu...

— Tu l'entends, reprend Faugasque en me montrant du doigt, tu l'entends, le petit salaud.

Ribéac prolonge son rire. Il se force si facilement et avec tant de cœur...

Quoi que je dise, ils ne voudront pas me comprendre. Ils ne m'écouteront que pour se moquer.

Je m'éclaire vers Faugasque. Je suis le plus faible, je le sais bien ; mais la colère me rend fou. Je crois que je vais

pulvériser mon ennemi. Quand je me trouve à quelque centimètres de lui, face contre face, au moment de le frapper, je sens son souffle sur mon nez. Il me parle à mi-voix, en martelant ses mots et en faisant une affreuse grimace.

— Je les ai rendues, moi, les miennes... tu entends ? Je les ai rendues... Cela t'en bouche un coin, hein ? Tu restes le seul voleur...

Mon énergie se dissout d'un seul coup. Ma main levée retombe sans force. Je leur tourne le dos à tous les deux et, lentement, je me dirige vers l'autre bout de la cour. Ils ne me suivent pas. Ils me laissent volontairement échapper. Alors je feins de m'intéresser à une partie de billes que jouent des gosses de huitième ; mais je les observe de loin. Ils parlent. Je ne sais ce qu'ils disent. Ils doivent comploter contre moi. Je commence à souffrir d'être obligé de devenir les injures au lieu de les entendre.

A la fin de la classe ils s'attardent ensemble et je pars seul. Un peu avant les Nouvelles Galeries, j'entends, derrière moi, résonner des pas précipités. Faugasque m'a rejoint. Un m'écarter d'un bond pour parer un mauvais coup possible.

— Tu as dit que je voulais mettre Ribéac en quarantaine. Cela te coûtera cher...

Et comme il a surpris mon mouvement de défense, il me donne, d'un revers de la main, une gifflée monumentale, qui claque contre mon visage. Puis il

s'échappe en courant.

Je continue mon chemin. Et ma honte augmentant, plus j'approche de chez moi, plus je sens ma joue qui brûle.

Pendant une semaine ensuite, ils ne m'adressèrent plus la parole ni l'un ni l'autre. Ils m'avaient mis en quarantaine, mais ils ne parlaient que de moi et m'injuriant copieusement à la cantonade. Je faisais semblant de ne pas les entendre et je ne répondais à aucune de leurs provocations.

Le soir, quand j'étais couché, revenaient mes angoisses d'autrefois, du temps où Augustin me faisait peur. Je pensais à Faugasque et aux deux cravates volées, cachées entre des mouchoirs dans le tiroir de ma commode. De nouveau, j'eus l'idée de les rendre, mais je ne savais comment faire. Obsédé par la crainte et les remords, je décidai de les détruire. Je grattai une allumette. La flamme claire, appliquée contre la cravate que je préférais et était de couleur bordeaux, au lieu de mordre la belle soie que je lui offrais, s'éteignit doucement.

</